

Réponses aux enquêtes satisfactions parents 2020/2021

Comme chaque année, des enquêtes satisfactions ont été réalisées auprès des parents lors des remises de bulletin et donc, sur l'année scolaire 2020-2021, 174 familles ont été interrogées. Il en ressort toujours une bonne satisfaction avec une note moyenne de 8,86 / 10 pour l'aspect administratif (soit 97,13 % de parents satisfaits) et 8,88 / 10 concernant la MFR dans sa globalité (soit 98,85 % de satisfaction), des résultats qui restent stables par rapport aux années précédentes.

Quelques points sont surveillés :

* On relève que, cette année scolaire, 4,2 % des parents sont peu satisfaits ou insatisfaits quant à la charge du travail d'alternance (contre 3,5 % en 2019-2020). Malgré la vigilance des formateurs responsables de classe sur le travail donné : une adaptation de la quantité par rapport à la durée de la période en entreprise et par un temps d'explication important pris lors des réunions et des rencontres avec les parents, il reste difficile pour certains jeunes, de reprendre le rythme scolaire notamment pour ceux qui avaient « décroché » pendant le confinement et qui n'avaient plus réalisé de travail scolaire depuis mars 2020 . Ce point méritait d'être surveillé encore cette année et il faudra voir son évolution l'an prochain.

* Sur la motivation scolaire de l'enfant : 96 % des parents estiment que leur enfant a retrouvé une motivation importante depuis leur présence à la MFR, soit un taux toujours très satisfaisant (95 % l'an dernier).

* Au niveau de l'accompagnement individuel, les points les plus souvent notés restent : l'autonomie et l'organisation (66 %), l'orientation (62 %) et une meilleure responsabilisation de leur enfant (66 %).

Et pour finir, la quasi-totalité les familles interrogées (99,4 % des familles interrogées), conseillerait la Maison Familiale à quelqu'un pour son enfant, résultat identique à celui de l'an dernier.

Ce retour d'enquêtes ainsi que les résultats quantitatifs sont déposés sur le site de la MFR et sont présentés lors de l'Assemblée Générale.